## « Bouger les lignes » : premier bilan de la Coupole « Artistes au centre »

Par Pierre Dherte

Le 26 septembre dernier, la Ministre Milquet présentait à Namur devant la profession le premier bilan de sa consultation prospective avec la présentation de la coupole « Artistes au centre » et le lancement des deux coupoles suivantes, « Alliance Culture-Ecole » et « Plan culturel numérique »

La Coupole « Artistes au centre » est chargée de présenter un plan de soutien aux artistes et a débuté en mars 2015. Chaque coupole se décline en ateliers spécifiques avec deux animateurs : un opérateur culturel et un artiste. La Coupole « Artistes au centre » est co-piloté par Fabrice Murgia, metteur en scène, et Christine Pireaux, productrice de cinéma.

## Cinq ateliers sont mis en place dans cette coupole :

- Aide à la création et accompagnement des artistes : Co-présidence: Anne Vanweddingen (SACD SCAM) et Stéphane Olivier (membre de Transquinquennal)
- Statut, emploi et formation des artistes: Co-présidence: Gaëtan Vandeplas (Guichet des Arts) / Gabriel Alloing (Ferme du Biéreau) et Delphine Noëls (Hors champ)
- Promotion des artistes: Co-présidence: Pierre Hemptinne (PointCulture) et Elodie Antoine (plasticienne)
- Diffusion de l'offre culturelle: Coprésidence: Claude Fafchamps (comédien, producteur, formateur La Chaufferie-Acte 1) et Olivier Battesti (Mamemo)
- (Soutien de la présence des artistes à l'étranger)

Les présidents des ateliers se sont exprimés sur différentes thématiques abordées dans leurs ateliers respectifs en répondant également aux questions du journaliste de la RTBF, Jérôme Colin. Des propositions, des pistes de réflexion et leurs conclusions ont précédé des questions

émanant de la salle.

Vous pouvez lire le rapport complet des présidents de la Coupole « Artistes au centre » sur notre site internet ainsi que des textes associés à l'opération « Bouger les lignes » → onglet « Archive Union » / menu « Statut Artistes – Onem – Emploi ».

Nous avons remis une contribution écrite au nom de l'Union des Artistes dans le cadre de cette coupole intitulée : « COMMENT BOOSTER L'EMPLOI ET LA PROMOTION DES ARTISTES AU FÉDÉRAL, À LA FWB, À LA RTBF ». Celle-ci se trouve également sur notre site internet ainsi que sur le site http://tracernospolitiquesculturelles.be.

L'Union des Artistes a été impliquée dans l'atelier « Statut, emploi et formation des artistes » co-présidé par Gaëtan Vandeplas, directeur du Guichet des Arts, dont j'assume comme vous savez la présidence en y représentant également l'Union. L'intervention de Gaëtan fut d'ailleurs particulièrement intéressante et appréciée du public. Le sujet est évidemment épinglé par la profession qui attend avec impatience une réforme en profondeur des régimes sociaux des travailleurs du secteur créatif et culturel.

Au Comité de Concertation des Arts de la Scène, nous avons remis un avis détaillé sur la note d'orientation de la Ministre pour une politique théâtrale renouvelée et nous travaillons actuellement sur son élargissement à l'ensemble des secteurs relevant du Décret-Cadre relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des Arts de la scène. Enfin, le CCAS est également consulté pour remettre ses recommandations à la Ministre visant à harmoniser les dossiers de demandes de subventions en Arts de la Scène, les critères de recevabilité de ceux-ci et les calendriers de traitement des demandes.

Enfin, le Guichet des Arts entamera prochainement un groupe de travail dédié au statut de l'artiste et des travailleurs intermittents ainsi qu'à leurs régimes sociaux, en relation avec le Kunstenloket (l'équivalent du GDA en région flamande) et plusieurs organisations professionnelles. C'est un souhait de la Ministre qu'elle a exprimé à Namur et qui de son côté va elle aussi entamer un dialogue au fédéral avec les ministres de l'emploi et des affaires sociales afin de réunir autour de la table les interlocuteurs concernés aux différents niveaux de pouvoir.